

**Siège Social** : 36000 Châteauroux

**Adresse** : 2 Place des Cigarières

**Date de convocation** : 30 janvier 2025

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Vendredi 14 Février 2025

**L'an deux mil vingt cinq**

**Le 14 février,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 37 / Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (29)**

AUJEAN Bernard, BALSAN Charles-Henri, BERTHOUMIEUX Pierre, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAHURON Christian, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, DRUI Martial, ELBAZ Xavier, FAUCONNIER Jean-Marie, JUDALET Patrick, LANGLOIS Gaston, LION Michel, LUMET Thierry, MAUBOIS Philippe, PERSONNE Jacques, PICOUT Laurent, PIVOT Christophe, PREVOST Michelle, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SECHERESSE Claudette, VIAUD Philippe, VIDAL Claude, YVERNAULT Philippe.

**Étaient absents (11)**

ALLARD Bernard, DELYS Dominique, FOISEL Michel, GARGAUD Patrick, GLOMOT Pascal, LAROCHE Laurent, LEMAIGRE Patrick, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, RIOLET Guy, TUAL Didier.

**Étaient excusés et ont donné pouvoir (8)**

AVEROUS Gil a donné pouvoir à PERSONNE Jacques  
BRANCHOUX Gilles a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis  
IMBERT Tony a donné pouvoir à DAUZIER Claude  
GOURLAY Philippe a donné pouvoir à LION Michel  
MARCHAND Bernard a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre  
NAVARRO David a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean-Louis  
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston  
ZECCHI Stéphane a donné pouvoir à BALSAN Charles-Henri

**Était excusée (1)**

BAPTISTA DE HORT Carole

**Objet : Approbation de la demande de subvention pour la maison de l'énergie**

Monsieur le Président expose que le projet de création de maison de l'énergie, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un avant-projet à 200 000.00 € HT soit 240 000.00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du département de l'Indre et de la région Centre Val de Loire.

La maison de l'énergie visera à faire connaître les activités du Syndicat d'Energies de l'Indre en accueillant les élus du territoire ainsi que les écoliers, collégiens et lycéens pour différentes animations (production d'énergie, distribution d'énergie, électrification rurale, sobriété énergétique, urbanisme, ...)

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</b>			
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	50 000.00 €	25 %
Région		50 000.00 €	25 %
Département		50 000.00 €	25 %
...			
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		50 000.00 €	25 %
Emprunt			
<b>Total HT</b>			

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : 15 avril 2025

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 1<sup>er</sup> septembre 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 30 juin 2026

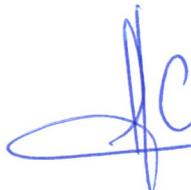
**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1 :** D'approuver la réalisation du projet présenté estimé à 200 000.00 € HT

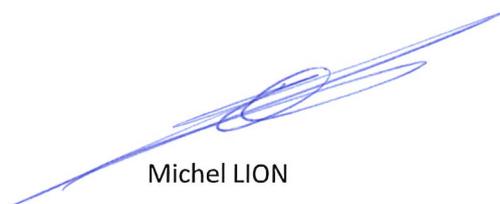
**Article 2 :** D'approuver le plan de financement exposé

**Article 3 :** D'autoriser le Président à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

Pour extrait conforme,

Le Président,  
  
Jean-Louis CAMUS  


Secrétaire de Séance :

  
Michel LION

Accusé de réception en préfecture  
036-200031987-20250214-02202508-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2025  
Date de réception préfecture : 26/02/2025

